



Aveyron

Arrêté n° **2020/0722** du **24 SEP. 2020**

Objet : Délégations de signature accordées aux chefs de centre de secours.

LE PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1424-6, L 1424-10, L 1424-27 et L 1424-33 ;

VU la décision du président du conseil départemental de l'Aveyron en date du 15 septembre 2020 désignant Monsieur Jean-Claude Anglars en qualité de président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron ;

VU le règlement intérieur du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Aveyron ;

VU l'organigramme des services du S.D.I.S. adopté par arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2007-101-8 du 11 avril 2007 ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2014/518 du 16 avril 2014 nommant Monsieur Michel Maurel au poste de chef du centre de secours de Baraqueville ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2014/659 du 18 juin 2014 nommant Monsieur Vivian Pages au poste de chef du centre de secours de Belmont sur Rance ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2012/715 du 18 septembre 2012 nommant Monsieur David Chassang au poste de chef du centre de secours de Bozouls ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2018-303 du 10 avril 2018 nommant Monsieur Olivier Prieu au poste de chef du centre de secours de Camarès ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2002/557 du 7 juin 2002 nommant Monsieur Patrick Margaron au poste de chef du centre de secours de Capdenac Gare ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2016-164 du 10 février 2016 nommant Monsieur Sébastien Danes au poste de chef du centre de secours de Cassagnes Bégonhès ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2015/598 du 12 mai 2015 nommant Monsieur Franck Bony au poste de chef du centre de secours du Carladez ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2016-685 du 16 septembre 2016 nommant Monsieur Vincent Brouzes au poste de chef du centre de secours d'Entraygues sur Truyère ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2015/166 du 5 février 2015 nommant Monsieur Didier Boyer au poste de chef du centre de secours d'Estaing ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2015-941 du octobre 2015 nommant Monsieur Patrick Rouquet au poste de chef du centre de secours de Lacalm ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2009/219 du 17 février 2009 nommant Monsieur Jacques Rieu-Pelart au poste de chef du centre de secours de Laguiole ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2001/482 du 21 mai 2001 nommant Monsieur Michel Galtier au poste de chef du centre de secours de Laissac ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2013 697 du 20 septembre 2013 nommant Monsieur Olivier Jarousse au poste de chef du centre de secours de Marcillac ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2007/351 du 24 mai 2007 nommant Monsieur Philippe Courtois au poste de chef du centre de secours de Montbazens ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2002/230 du 29 janvier 2002 nommant Monsieur Christophe Pelat au poste de chef du centre de secours de Nant ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2009/859 du 2 décembre 2009 nommant Monsieur Dominique Ferré au poste de chef du centre de secours de Naucelle ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2017-737 du 7 juillet 2017 nommant Monsieur Arnaud Juilen au poste de chef du centre de secours de Pont de Salars ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2019-889 du 1^{er} octobre 2019 nommant Monsieur Julien Cadillac au poste de chef du centre de secours de Pradinas ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2016-162 du 10 février 2016 nommant Monsieur Jean-Luc Vigroux au poste de chef du centre de secours de Réquista ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019/410 du 1^{er} avril 2019 nommant Monsieur Cédric Méleiro au poste de chef du centre de secours de Rieupeyroux ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2009/819 du 5 novembre 2009 nommant Monsieur Gille Mazars au poste de chef du centre de secours de Rignac ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 98/227 du 1^{er} décembre 1998 nommant Monsieur Patrice Caussat au poste de chef du centre de secours de Roquefort sur Souzlon ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2014/1167 du 18 novembre 2014 nommant Monsieur Xavier Galdemar au poste de chef du centre de secours de Saint Amans des Cots ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2003/743 du 15 octobre 2003 nommant Monsieur Serge Higonet au poste de chef du centre de secours de Saint Chély d'Aubrac ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2003/4 du 7 janvier 2003 nommant Monsieur Jean-Marc Courtial au poste de chef du centre de secours de Saint Geniez d'Olt ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2014/627 du 10 juin 2014 nommant Monsieur Mathias Devaux au poste de chef du centre de secours de Saint Laurent d'Olt ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2009/94 du 23 janvier 2009 nommant Monsieur Alexandre Caubel au poste de chef du centre de secours de Saint Rome de Tarn ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2018/810 du 7 décembre 2018 nommant Monsieur Stéphane Cantaloube au poste de chef du centre de secours de Saint Semin sur Rance ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2013/709 du 24 septembre 2013 nommant Monsieur Aurélien Bordes au poste de chef du centre de secours de Sainte Geneviève / Argence ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2013/146 du 4 février 2013 nommant Monsieur Christophe Cadars au poste de chef du centre de secours de Salles Curan ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019/243 du 1^{er} février 2019 nommant Monsieur Sylvain Evanno au poste de chef du centre de secours de La Salvetat Peyralès ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2015-942 du octobre 2015 nommant Monsieur Simon Bieulac au poste de chef du centre de secours de Villecomtal ;

VU l'arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration n° 2016-921 du 30 novembre 2016 nommant Monsieur Patrick Galzin au poste de chef du centre de secours de Villefranche de Panat ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019-522 du 24 mai 2019 nommant Monsieur Franck Chauchard au poste de chef du centre de secours de Séverac le Château ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019/426 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Guillaume Rey au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Baraqueville ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019/427 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Jacques Liquière et n° 2019/428 du 19 avril 2019 nommant Madame Marie Sicard aux postes d'adjoint au chef du centre de secours de Belmont sur Rance ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2020 532 du 29 juin 2020 nommant Monsieur Hervé Puech au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Bozouls ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 430 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Jean-François Bru au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Camarès ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 431 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Benoît Pradel au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Capdenac ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 432 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Franck Hermal au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Carladez ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 433 du 19 avril 2019 nommant Madame Marie-Christine Migayrou au poste d'adjoint au chef du centre de secours d'Entraygues sur Truyère ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 434 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Frédéric Pulles au poste d'adjoint au chef du centre de secours d'Estaing ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 435 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Frédéric Privat au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Marcillac ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 436 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Patrice Filhol au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Montbazens ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 437 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Thierry Four au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Nant ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 438 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Morgan Pellegrin au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Naucelle ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 439 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Bruno Bertrand au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Pont de Salars ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 440 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Julien Cadillac au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Pradinas ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019-626 du 3 juillet 2019 nommant Monsieur Laurent Lacaze au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Rignac ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 442 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Frédéric Cros au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Roquefort sur Soulzon ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 443 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Laurent Belet au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Salles Curan ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 444 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Alexandre Maruéjols au poste d'adjoint au chef du centre de secours de la Salvétat Peyralès ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 572 du 17 juin 2019 nommant Monsieur Vincent Delcroix au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Sévérac le Château ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 446 du 19 avril 2019 nommant Madame Hélène Mazars au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Saint Chély d'Aubrac ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 447 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Jérôme Pouget au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Saint Rome de Tarn ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 448 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Laurent Blanc au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Saint Sernin sur Rance ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 449 du 19 avril 2019 nommant Monsieur Jean-Michel Bioulac au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Villecomtal ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 450 du 19 avril 2019 nommant Madame Nadine Zeghini au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Villefranche de Panat ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 455 du 25 avril 2019 nommant Monsieur Julien Fabre au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Rieupeyroux ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019 486 du 20 mai 2019 nommant Monsieur Jean-Luc Dominice au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Cassagnes Bégonhès ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019/487 du 20 mai 2019 nommant Madame Stéphanie Gasquet au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Saint Geniez d'Olt ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2019/488 du 20 mai 2019 nommant Monsieur Vincent Normandin au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Saint Laurent d'Olt ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2020/143 du 29 janvier 2020 nommant Monsieur Frédéric Rolland au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Lacalm ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2020/662 du 8 septembre 2020 nommant Monsieur Matthieu Ginisty au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Laguiole ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2020/145 du 229 janvier 2020 nommant Monsieur Ludovic Jardin au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Laissac ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2020/86 du 14 janvier 2020 nommant Monsieur Sébastien Bessou au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Pradinas ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2020/146 du 29 janvier 2020 nommant Monsieur Georges Robert au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Réquista ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2020/147 du 29 janvier 2020 nommant Monsieur René Delbouis au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Saint Amans des Cots ;

VU l'arrêté conjoint de la préfète et du président du conseil d'administration n° 2020/148 du 29 janvier 2020 nommant Monsieur Joël Viguié au poste d'adjoint au chef du centre de secours de Sainte Geneviève sur Argence ;

VU l'arrêté du président du conseil d'administration n° 2019-1052 du 5 décembre 2019 portant délégation de signature aux chefs de centre de secours ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article L 1424-33 du code sus-visé, délégation de signature peut être accordée au directeur départemental, au directeur départemental adjoint, au directeur administratif et financier et, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services de l'établissement ;

SUR proposition du directeur départemental ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à chaque chef de centre d'incendie et de secours figurant sur le tableau ci-dessous, à effet de signer les états de vacances des sapeurs-pompiers volontaires, les lettres de consultation ainsi que les bons et lettres de commandes, en et hors marché, dans le cadre de la gestion des crédits de fonctionnement qui lui sont individuellement délégués et dans la limite maximale de 250 € TTC par commande.

En cas d'absence ou d'indisponibilité du chef de centre, délégation est donnée dans les mêmes conditions et limites à l'adjoint au chef de centre concerné.

Centre de secours	Chef de centre	Adjoint au chef de centre
Baraqueville	Monsieur Michel Maurel	Monsieur Guillaume Rey
Belmont sur Rance	Monsieur Vivian Pages	Madame Marie Sicard Monsieur Jacques Liquière
Bozouls	Monsieur David Chassang	Monsieur Hervé Puech
Camarès	Monsieur Olivier Prieu	Monsieur Jean-François Bru
Capdenac Gare	Monsieur Patrick Margaron	Monsieur Benoit Pradel
Cassagnes Bégonhès	Monsieur Sébastien Danes	Monsieur Jean-Luc Dominice
Carladez	Monsieur Franck Bony	Monsieur Franck Hermal
Entraygues sur Truyère	Monsieur Vincent Brouzes	Madame Marie-Christine Migayrou
Estaing	Monsieur Didier Boyer	Monsieur Frédéric Pulles
Lacalm	Monsieur Patrick Rouquet	Frédéric Rolland
Laguiole	Monsieur Jacques Rieu-Pelart	Monsieur Matthieu Ginisty
Laissac	Monsieur Michel Galtier	Ludovic Jardin

Centre de secours	Chef de centre	Adjoint au chef de centre
Marcillac	Monsieur Olivier Jarousse	Monsieur Frédéric Privat
Montbazens	Monsieur Philippe Courtois	Monsieur Patrice Filhol
Nant	Monsieur Christophe Pelat	Monsieur Thierry Four
Naucelle	Monsieur Dominique Ferré	Monsieur Morgan Pellegrin
Pont de Salars	Monsieur Arnaud Julien	Monsieur Bruno Bertrand
Pradinas	Monsieur Julien Cadillac	Sébastien Bessou
Réquista	Monsieur Jean-Luc Vigroux	Georges Robert
Rieupeyroux	Monsieur Cédric Méleiro	Monsieur Julien Fabre
Rignac	Monsieur Gilles Mazars	Monsieur Laurent Lacaze
Roquefort sur Souzlon	Monsieur Patrice Caussat	Monsieur Frédéric Cros
Saint Amans des Cots	Monsieur Xavier Galdemar	René Delbouis
Saint Chély d'Aubrac	Monsieur Serge Higonet	Madame Hélène Mazars
Saint Geniez d'Olt	Monsieur Jean-Marc Courtial	Madame Stéphanie Gasquet
Saint Laurent d'Olt	Monsieur Mathias Devaux	Monsieur Vincent Normandin
Saint Rome de Tarn	Monsieur Alexandre Caubel	Monsieur Jérôme Pouget
Saint Sernin sur Rance	Monsieur Stéphane Cantaloube	Monsieur Laurent Blanc
Sainte Geneviève sur Argence	Monsieur Aurélien Bordes	Joël Viguiet
Salles Curan	Monsieur Christophe Cadars	Monsieur Laurent Belet
La Salvetat Peyralès	Monsieur Sylvain Evanno	Monsieur Alexandre Maruéjols
Séverac le Château	Monsieur Franck Chauchard	Monsieur Vincent Delcroix
Villecomtal	Monsieur Simon Bieulac	Monsieur Jean-Michel Bieulac
Villefranche de Panat	Monsieur Patrick Galzin	Madame Nadine Zeghini

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée au chef du centre d'incendie et de secours de Lacalm, à effet de signer les lettres de consultation ainsi que les bons et lettres de commandes, en et hors marché, dans le cadre de la gestion des approvisionnements de la berce logistique et dans la limite maximale de 250 € TTC par commande.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature. Il annule et remplace tous précédents actes et documents ayant le même objet.

ARTICLE 4 : Conformément à l'article R 421.1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 5 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Aveyron est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chaque chef de centre d'incendie et de secours et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours.

Jean-Claude Anglars

